



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 27 avril 2017

# Communiqué de presse

Le 17 février dernier, le préfet de la Martinique et le procureur de la République présentaient la nouvelle campagne « Stop à la violence, déposez les armes » aux côtés des partenaires de l'opération.

Cette année encore, cette campagne présente des résultats positifs puisque 160 armes et 6 394 cartouches ont été retirées de la circulation depuis le début de la campagne mi-février.

Par ailleurs, les services chargés de récupérer ces armes enregistrent encore des demandes de dépôt à l'issue de la campagne qui devait prendre fin initialement au 17 avril 2017. Enfin, l'association « Madin'Jeunes Ambition », partenaire de l'opération, note que cette campagne, conjuguée aux actions de prévention de la violence, contribue à la prise de conscience de la population et des jeunes en particulier.

**La campagne « Stop à la violence, déposez les armes », qui s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre la circulation des armes et de leur banalisation, est donc prolongée jusqu'au 24 juin 2017.**

Pour mémoire, durant l'opération « déposez les armes », les particuliers peuvent remettre leurs armes avec la garantie qu'aucune sanction administrative ou judiciaire ne sera prise à leur encontre pour détention d'arme illégale, en accord avec le procureur de la République.

Trois enjeux accompagnent cette campagne :

- encourager les personnes détenant une arme non déclarée, trouvée ou reçue suite à un héritage ou à un don, à s'en débarrasser sans préjudice ;
- prévenir les vols d'armes au cours d'éventuels cambriolages. Ces armes pourraient par la suite être utilisées dans les faits délictueux ;
- lutter contre la banalisation de la détention d'une arme et de son usage, grâce à une campagne de communication faisant référence à tous types d'armes, y compris les armes par destination (couteaux de cuisines, coutelas, ...).

### Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*